

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMÈS

# L'AVENIR

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMÈS



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.  
Réclames..... — 2 »  
Chroniques locales..... — 4 »  
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an  
Lyon et départ<sup>ts</sup> limitrophes, 5 f. 10 f. 20 f.  
Pour les autres départ<sup>ts</sup>.... 6 f. 12 f. 24 f.  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

N<sup>o</sup> 30  
L'Avenir de Lyon  
BON D'ACHAT  
29 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

## L'ASSOCIATION OUVRIÈRE

On a rêvé, dans notre siècle, mille formes d'associations nouvelles, depuis le communisme le plus absolu, jusqu'à ces systèmes de Charles Fourier, d'Owen, de Saint-Simon, de Louis Blanc, qui, en vue de réprimer l'individualisme, arrivent, par les chemins les plus divers, à supprimer l'individu en le jetant dans le moule d'une organisation factice décrétée une fois pour toutes. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ces systèmes. Ce que nous devons examiner, c'est l'association dite *ouvrière*, c'est l'association des travailleurs entre eux au point de vue de la production.

L'association ouvrière diffère du mode actuel de production en ce qu'elle a pour but de supprimer l'entrepreneur appelé patron, et de substituer au salaire une part de bénéfice dans le cas où l'entreprise réussit.

Or, la loi qui domine l'industrie est et restera toujours celle qui règle le rapport, qui s'applique aux associations comme aux individus.

Si le capital s'offre abondamment, l'association peut réussir, mais l'ouvrier isolé se trouve, en ce cas, lui aussi, dans les conditions supérieures de bien-être ; si, au contraire, le capital est peu offert, l'association aura de petits bénéfices, de même que l'ouvrier sera réduit à un minimum de salaire.

En supposant même que l'association atteigne tous ces développements qu'on imagine et qu'on préconise, cette forme trop calomniée du salariat ne serait pas abolie. La nature humaine elle-même paraît s'y opposer. Le salariat répond, en effet, à certains instincts comme à de certaines circonstances et à certains métiers. Il y a des natures circonspectes, timides, qui refusent de porter la responsabilité qu'impose l'association ; il y a des natures qui préfèrent aux chances d'une opération industrielle, cette forme facile de coopération qui consiste à porter à un entrepreneur son travail, et à recevoir en échange un salaire assuré. La nature des choses ne donne que trop souvent raison à ces calculs circonspects.

Quelle que soit la forme de l'association, un de ses caractères essentiels, c'est d'être conforme à la liberté et à la justice, c'est-à-dire d'exclure la force.

Or, la plupart des associations qui se sont formées ont très peu tenu compte de ce principe. C'était à qui obtiendrait l'assistance de l'Etat ; en 1849, trois millions furent ainsi attribués aux associations, à titre d'encouragement. Cette somme fut dissipée en pure perte. Demander à l'Etat des subsides, c'est porter atteinte à la justice, car c'est recourir à un impôt établi sur le travail des autres ; c'est faire payer ses expériences à la masse des professions dans lesquelles l'association n'est pas possible ou n'est pas désirée. C'est se mettre sous l'invocation de cette doctrine, qui nie ou subordonne la puissance industrielle de l'individu,

pour y substituer une certaine sagesse sociale, une certaine puissance collective venant prendre la place de l'activité de chacun ; c'est faire, en un mot, de l'association, forcée. Or, ces deux mots : *association* et *contrainte*, trop souvent unis dans le passé, doivent s'exclure désormais. L'avenir, pour ne pas mentir au programme de la vraie économie politique et du véritable progrès, doit adopter pour formule la plus grande liberté dans la plus grande sociabilité possible.

François BONJEAN.

On ne guérit pas de la peur ; c'est pourquoi on ne guérira jamais nos gouvernants.

MARAT.

## DÉPÊCHES DE NUIT

PARIS, 29 septembre.

Le maire de la ville de Lyon a eu, dans la matinée, une entrevue avec M. Waldeck-Rousseau.

L'entrevue a duré une demi-heure. On assure que M. Gaillon a exposé le véritable état de la crise ouvrière et qu'il a demandé au gouvernement d'intervenir.

M. Waldeck-Rousseau a répondu que le ministère se préoccupait très vivement de la crise ouvrière, et que des résolutions seraient prises dans le prochain conseil pour apporter un remède à la situation actuelle.

— La démission du directeur de l'assistance publique a été acceptée.

— Les opérations de l'amiral Courbet ne commenceront pas avant mercredi.

— M. Brugerelles, sénateur du Cantal, est mort à Massiac, âgé de quarante-quatre ans.

— Une dépêche du *Temps*, de Berlin, dit que M. de Courcel, avant son départ pour Paris, a eu une entrevue avec l'ambassadeur chinois.

Les cercles politiques croient que des chances pour un arrangement amiable existent encore.

LONDRES, 29 septembre. — On télégraphie de Salisbury : Une explosion terrible a eu lieu samedi, vers six heures et demie du soir, dans la chambre du conseil de la municipalité. Toutes les fenêtres de la salle ont volé en éclats ; les vitres ont été brisées dans les maisons situées de l'autre côté de la rue, et une grande panique a régné pendant un certain temps dans la ville.

Le bruit de l'explosion a été entendu à une grande distance.

MADRID, 29 septembre. — On signale six décès en Espagne et deux cas dans les environs de Barcelone.

SAN-ILDEFONSO, 29 septembre. — Il est inexact que M. Silvela ait donné sa démission ; il conservera probablement l'ambassade de Paris.

BUDA-PESTH, 29 septembre. — Le message de l'ouverture de la session des Chambres dit que les relations avec l'Allemagne sont aussi intimes que possible et qu'elles sont très amicales avec les autres puissances. Le Message espère que la paix ne sera pas troublée.

MACON, 29 septembre. — Une explosion de dynamite a eu lieu hier soir chez un garde particulier du directeur des mines de Montceau. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

## INFORMATIONS

M. Marius oulet

M. Marius Poulet vient d'adresser une lettre au *Petit Var*, dans laquelle il annonce qu'il ne donnera pas sa démission.

Le député de Brigolles déclare qu'il n'a jamais failli à son mandat et qu'il va se rendre au milieu de ses électeurs, dont il relève et auxquels il dira la vérité sur le procès du *Zodiaque*.

Le feu s'est déclaré cet après-midi, à trois heures et demie, dans la fabrique de cêruse de M. Faure, rue des Postes.

Les pompiers sont aussitôt arrivés de toutes parts avec des pompes à vapeur, mais, malgré leurs efforts, ils ont eu grand peine à arrêter la violence de l'incendie, qui a pris des proportions menaçantes.

Les autorités se trouvaient sur les lieux du sinistre et ont organisé le service de secours.

A cinq heures, on était maître du feu. Les dégâts, très importants, n'ont pu être encore évalués.

Un pompier, nommé Laissant, a reçu une blessure à la tête.

On ignore la cause du sinistre.

BRUXELLES. — L'effervescence politique soulevée à Bruxelles par les événements qui s'y sont passés, s'est précisément éteinte au moment où allait s'ouvrir ici le congrès littéraire international. De sorte que la cérémonie d'inauguration a pu avoir lieu hier samedi 27 courant, au sein d'une ville parfaitement tranquille.

M. le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars et M. le colonel d'artillerie de marine Bourdiaux, ancien gouverneur du Sénégal, sont nommés membres du conseil des travaux de la marine.

M. de Courcel, ambassadeur de France, à Berlin, n'arrivera à Paris que dans le courant de la semaine.

M. Schimada, secrétaire au ministère des affaires étrangères du Japon, est nommé secrétaire de la légation du Japon à Paris.

NARBONNE. — Une tentative criminelle, qui aurait pu occasionner un désastre pareil à celui de Charenton, il y a trois ans, a eu lieu la nuit dernière sur la ligne de Cette à Béziers, entre les stations de Carcassonne et Narbonne.

Des malfaiteurs, restés inconnus jusqu'à présent, avaient enlevé trente-deux poulies verticales et deux horizontales du disque aval de Carcassonne, sur la voie montante de Narbonne.

LILLE. — Un grand incendie a éclaté cet après-midi, à trois heures et demie, dans la fabrique de cêruse de M. Faure.

Les pompiers ont eu beaucoup de peine à se rendre maîtres du feu, qui, à un moment donné, menaçait de prendre de vastes proportions. On ne signale, jusqu'ici, aucun accident de personnes.

## ELLE EN CRÈVERA !

C'est M. Paul de Cassagnac qui vient de lâcher cette bordée, dont la presse réactionnaire s'est réjouie et dont la presse opportuniste n'a pas dit mot ! « Elle en crèvera ! »

Je vois d'ici les gros bourgeois, ces bons amis de la République athénienne, rire à bedaine déboutonnée en lisant la prose acerbe et problématique dont le député du Gers seul a le petit secret.

Le noble gascon de la Gascogne gasconnante a osé jeter à la face de la République ce *Requiem* hasardé, et il croit, le bonhomme, avoir, par ce mot, enterré la Marianne.

Que nenni, M. Cassagnac ; mais pourtant prenons un instant votre désir pour une réalité et supposons la Marianne étendue là expirante à vos pieds, vous demandant grâce, tremblante et éplorée comme vous l'étiez le jour où un député radical remuait votre moka avec le bout de sa canne.

Supposons-la morte de sa bonne mort, cette République que vous détestez tant. Supposons encore le comte de Paris ou Totor sur le trône et tous les républicains gênants au bain, ce qui ne manquerait pas d'être. Je me permets alors de vous demander bien humblement, terrible spadassin et audacieux prophète, quelle place vous serait alors réservée dans l'Etat, à vous et à vos gens sans cœur et sans talent ?

Je vais vous le dire sans fard ni mystère, vous seriez comme devant relégué, vous et les vôtres, à votre simple expression de trouble-fête quand même.

Ces sinécures où vous avez rempli d'or vos poches et d'orgueil vos têtes, vous échapperaient encore et vous fulmineriez toujours ; c'est votre rôle.

Fulminez, M. Popol, ça ne la fera pas crever, cette République qui trouble vos rêves impériaux.

Née avant vous elle vivra après vous. Pour qu'elle crevât, comme vous le désirez, il faudrait que l'âme de la France ne soit plus ; il faudrait que le peuple français ait complètement oublié Brumaire et Décembre, Waterloo et Sedan ; il faudrait que la Révolution ait disparu de l'histoire, il faudrait que le peuple, pris de folie, demande à redevenir sujet ou serf alors qu'il veut être citoyen et libre.

Tous les Cassagnac du Gers n'arrêteront pas le progrès et la liberté qui, comme la vierge symbolique de Bysance tend ses bras ouverts au genre humain.

Ressuscitez l'Empire si vous le pouvez, nous, nous réveillerons la liberté endormie par vos vingt ans de despotisme odieux.

J.-B.-A. PAGÈS.

## LA CRISE EN BELGIQUE

BRUXELLES. — L'assemblée générale de l'Association libérale a eu lieu aujourd'hui à une heure et demie à l'Alhambra.

Le but de l'assemblée était d'étudier les moyens de résistance à opposer à la loi scolaire.

M. Paul Janson, qui présidait, a ouvert la séance en demandant à l'assemblée de ratifier la décision prise au sujet de la manifestation en l'honneur du bourgmestre. Cette proposition a été votée par acclamation, et, ainsi qu'il était convenu, il a été décidé que l'on irait, à trois heures, à la Bourse, offrir à M. Buis son buste.

Parlant de la loi scolaire, M. Janson a dit : « Nous devons obéir à une loi sanctionnée par le roi, mais nous continuerons à protester et à travailler à la prompte abrogation de la loi maudite. »

M. Janson a terminé en faisant un chaleureux appel à l'union du parti libéral pour les prochaines élections communales.

Parlant ensuite des élections communales et de l'importance capitale de leur résultat pour le parti libéral, il a dit qu'il fallait faire trêve à tous les griefs et prendre pour unique cri de ralliement : « L'Eglise hors de l'Etat. »

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements.

M. Janson invite l'assemblée à se rendre avec calme jusqu'à la Bourse, et la séance est levée, sans qu'aucun incident se soit produit.

## ÉTRANGER

HONGRIE. — Les personnes le plus en vue de la ville de Wiener-Neustadt reçoivent quotidiennement des lettres contenant des menaces de mort et signées : « le comité exécutif. »

Dans une de ces lettres, on annonce que les anarchistes vont faire sauter le bâtiment où siège le tribunal.

**ESPAGNE.** — M. Silvela, ambassadeur d'Espagne à Paris, est arrivé hier soir à San-Idefonso. Il a eu avec M. Canovas une conférence qui a duré une heure.

On croit, dit l'agence Havas, que si M. Silvela donne sa démission d'ambassadeur à Paris, cette démission sera immédiatement acceptée.

**PORTUGAL.** — On annonce la mort du ministre du Brésil à Lisbonne.

**RUSSIE.** — Vendredi soir, l'empereur et l'impératrice ont quitté Varsovie pour rentrer directement à Saint-Petersbourg.

**ANGLETERRE.** — Le bruit court que des négociations sont en cours avec la France et l'Angleterre pour arriver à régler amicalement et en bons voisins les relations entre les colonies de ces trois pays dans ces régions; ces pourparlers semblent prendre une tournure qui fait espérer une entente sur les points en discussion.

**ITALIE.** — Le correspondant du *Standard* à Rome télégraphie : La réception faite hier au roi Humbert, à son arrivée à Pordone, où il s'est rendu pour assister aux manœuvres de cavalerie, a été des plus enthousiastes. Des fleurs lui ont été jetées de toutes les fenêtres.

## LA MISSION DU CONGO

M. le docteur Ballay, l'un des principaux membres de la mission chargée d'explorer la région que baignent l'Ogôoué et le Congo, est arrivé dimanche à Paris.

Outre les lettres particulières du chef de l'expédition, M. Ballay rapporte un levé complet de l'Alima, grand affluent du Congo, et une série de croquis et de dessins exécutés par M. de Chavannes, secrétaire de M. de Brazza.

Il a quitté ce dernier à la station de Brazzaville à la date du 5 mai. Son voyage s'est effectué dans les meilleures conditions.

La durée de son dernier séjour dans l'Ouest africain a été de deux ans et demi. Ce temps considérable consacré à son exploration nous permet de préjuger l'importance des communications que M. Ballay fera cet hiver, à la Société de Géographie.

M. Ballay est le plus ancien compagnon de M. Savorgnan de Brazza. Dès 1875, il se joignait à lui lorsqu'il projetait son premier voyage à travers la région, inexplorée alors qui sépare le bassin de l'Ogôoué de celui du Congo.

### La société de Géographie

Nous nous sommes rendu au siège de la société de Géographie afin de savoir si, comme on l'a annoncé, une réception prochaine serait préparée par ses soins à l'explorateur.

On nous a dit que la Société ne tenait pas de séance pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre; que les membres des comités se trouvaient dispersés à ce moment, et que la séance de rentrée était fixée au 7 novembre.

Aucune décision n'a donc pu être prise à l'égard de M. le docteur Ballay.

Il n'en est pas moins certain que les hon-

neurs de cette première séance lui seront réservés et que les communications du sympathique voyageur en constitueront le principal attrait.

## UN CATHOLIQUE

Je ne serais pas éloigné de croire que si le ministère a remplacé dans son commandement le brave général Millot par le général Brière de l'Isle, c'est dans le but de rallier à l'expédition de Chine les sympathies cléricales.

En effet, les feuilles dévotes ne tarissent pas d'éloges sur le nouveau commandant en chef, non qu'il ait dans son passé des actions bien éclatantes à mettre en relief, mais simplement parce qu'il va à la messe et s'y fait accompagner par ses officiers.

Une de ces feuilles s'extasie devant les vertus théologiques de ce militaire de sacristie et raconte, avec des larmes dans l'encrier, cette anecdote touchante :

La dernière fois que le général Brière de l'Isle passa à Saint-Sauveur, il devait en repartir le dimanche dans la matinée; cette fois-ci, sa présence était officielle, et, à ce titre, il était suivi de quelques officiers composant son état-major.

La veille de son départ, le soir, au dîner, le général demanda à ses hôtes les heures des messes à l'église paroissiale. On le lui dit. *Fort bien*, reprit le général, nous assisterons demain à la messe de telle heure. Vous entendez, messieurs, prenez vos dispositions en conséquence. En effet, le lendemain matin, dimanche, ponctuel à l'heure, le général, entouré de son état-major, assistait à la messe dans l'église de S.-S. Le nombreux public qui environnait ces militaires admira comment ces hommes, la braveur française personnifiée, se tenaient debout, attentifs à l'autel et respectueux devant N.-S.-J.-C.

Est-ce assez beau, et connaissez-vous un fait d'armes comparable à cette manifestation religieuse? Cambronne criant : « M...! à l'ennemi; d'Assas criant : « A moi, d'Auvergne! » étaient au-dessous de celui qui prononça ces paroles mémorables : « Nous assisterons demain à la messe de telle heure! »

Si les Chinois savaient cela, il n'est pas douteux qu'ils auraient déjà renoncé à lutter contre un homme si extraordinaire!

## ERRATUM

Une erreur typographique a fait mettre dans notre article d'hier : « Philosophe crétois épiménique. » Or, cet épiménique n'a jamais existé. Aussi, est-ce Epiménide que nous avons mis et qu'on doit lire.

J.-B.-A. P.

## LES TRAVAILLEURS

Dimanche, a eu lieu à Bougival l'inauguration du monument élevé à la mémoire de trois héros, trois ouvriers qui, indignés comme tout patriote doit l'être, de voir le sol de la patrie souillé par les Prussiens, remplacèrent leurs outils par le fusil et firent bravement le coup de feu contre l'ennemi. Pris par les Allemands, ils furent passés par les armes, mais les uns et les autres moururent courageusement au cri

de : Vive la France! Vive la République!

Par ces temps de crise, lorsque la majeure partie de la population ouvrière manque de tout, il est bon de rappeler à nos dirigeants du jour, que les travailleurs, du sort desquels on s'occupe si peu en haut lieu, ont su de tout temps verser leur sang pour la défense de la patrie.

Nous saluons ces braves, morts au champ d'honneur, comme nous saluons les nobles vaincus qui ont arrosé de leur sang le pavé de nos grandes villes pour conquérir l'indépendance et la liberté qu'on nous marchandait aujourd'hui.

## Congrès national ouvrier socialiste

De 1884

La Commission d'organisation du 8<sup>e</sup> Congrès national ouvrier, qui doit se tenir à RENNES, informe les chambres syndicales et sociétés ouvrières de France, que la date d'ouverture est irrévocablement fixée au dimanche 12 octobre. Toutes les sociétés qui désirent participer aux travaux du Congrès sont invitées à en avertir, sans tarder, le secrétaire de la commission, qui leur fera parvenir les circulaires contenant les dispositions administratives qui ont été prises. Des questions importantes seront traitées, telles que :

- 1<sup>o</sup> De l'attitude des chambres syndicales ouvrières devant la nouvelle loi sur les syndicats professionnels;
- 2<sup>o</sup> De la situation générale des travailleurs employés dans les divers services de l'Etat, tels que : arsenaux, manufactures, chemins de fer, postes et télégraphes, etc.;
- 3<sup>o</sup> De la limitation de la durée de la journée de travail;
- 4<sup>o</sup> Des tribunaux de conseils de prud'hommes;
- 5<sup>o</sup> De la crise industrielle, commerciale et agricole.

On voit quel intérêt ont tous les ouvriers à assurer dès aujourd'hui leur représentation.

Pour les renseignements et les adhésions, écrire au secrétaire de la commission d'organisation, LE FAY, 34, rue du Lycée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

## COMME EN BELGIQUE

Le conseil d'arrondissement réuni lundi dernier, à la préfecture de Nantes, a voté un ordre du jour invitant le gouvernement à cesser sans retard de remplacer les instituteurs congréganistes par des instituteurs laïques, à renoncer à la construction de nouvelles écoles et surtout à ne plus établir d'écoles publiques de filles dans les communes qui possèdent un simulacre quelconque d'école où les jeunes filles sont admises.

Il paraît que la création d'écoles publiques de filles est particulièrement « inutile et ruineuse »; que d'ailleurs « les instituteurs congréganistes jouissent de la confiance et de l'estime générale des populations », et qu'en définitive tout ce que la République a fait pour l'éducation du suffrage universel dans les villes et dans les

campagnes est une source d'embarras et de malheurs pour la France.

Les lauriers de MM. Jacobs et Malou empêchent sans doute les membres du conseil d'arrondissement de Nantes de dormir.

C'est au nom de la liberté des communes et de la décentralisation qu'ils s'élèvent contre les principes de la loi scolaire qui a été établie pour tout le pays.

## Les Tartufes de la République

Je viens de retrouver dans mes papiers un numéro du *Lyon républicain*, daté du 6 juillet 1883, c'est à dire de l'année dernière.

Or, voici ce que j'y ai lu vers le milieu de la *Lettre d'un parisien* :

« La monarchie de droit divin est imposée, parce qu'elle répugne aux besoins, aux aspirations du tempérament égalitaire de notre société moderne.

« La monarchie constitutionnelle et parlementaire n'a aucune raison d'être, parce qu'elle ne pourrait être que la continuation de la République, avec un roi au lieu d'un président, et que cette différence insignifiante ne vaut pas et ne peut pas amener une révolution. »

Eh bien! voilà un aveu par trop naïf, par exemple! Mais, opportunistes de mon cœur, c'est justement ce que nous ne cessons de vous répéter tous les jours, nous que vous appelez dédaigneusement des radicaux ou des intransigeants! Et lorsque nous avons le courage de redire sans cesse au pays, nous les partisans de la marche continue en avant, que la République, dont nous a doté la Constitution louche de 1875, n'a vraiment de la République que le nom, vous prenez soudain vos grands airs, et vous nous jetez à la face, pour tout argument et pour toute réponse, l'épithète de brouillons et d'intransigeants!

Mais, dans le fond, vous devez bien rire, puisque vous pensez comme nous, et vous avouez naïvement que la monarchie constitutionnelle des d'Orléans ne serait que la continuation de la République — ou plutôt de votre République, — avec cette différence insignifiante, toutefois, que ce serait le comte de Paris qui toucherait les deux cent mille francs qui vont actuellement dans la Bourse de papa Grévy!

Est-ce donc pour arriver à cet idéal de progrès et de liberté que nos pères ont fait 89 et 93?

Est-ce pour cela que le peuple s'est soulevé contre le despotisme et le bon plaisir d'un seul en 1830?

Est-ce pour cela, dites-nous, que le peuple a lutté et souffert en 1848 et en 1871?

Est-ce simplement pour pouvoir dire, en 1884, après treize années de République : « Maintenant le peuple est satisfait; les vœux de la démocratie sont réalisés, et au-delà; le roi a enfin changé de nom, il s'appelle « président de la République française! »

Ce n'était vraiment pas la peine, pour la République de 92, d'enfanter tant de héros,

FEUILLETON DE L'AVENIR (8)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

— Et tu attribues ce meurtre à la police?

— Ma foi, monseigneur, nous conspirons... Ce genre d'exécution sommaire est assez dans les habitudes du gouvernement.

— Ton erreur m'a été utile, car, voulant dépister les espions une fois pour toutes, tu me transportas secrètement dans un faubourg écarté où, Dieu aidant, je revins à la vie pendant que tu répandais adroitement le bruit de ma mort. Tu as agi en cette circonstance, je dois le dire, avec une intelligence parfaite.

— Hum!... murmura Landry, savoir... si tout le monde vous suppose défunt...

— Eh bien?

— Ne craignez-vous pas que don Diaz

n'ait profité de cette croyance pour dé-

terminer la senorita Dolores à l'épouser?

La figure du comte se décomposa. Bien souvent, cette hypothèse si vraisemblable avait traversé son esprit sans qu'il eût osé s'y appesantir.

— Par les os de ma mère! gronda-t-il, je veux m'en assurer sur l'heure!

Et du bout de son couteau, il frappa sur son assiette. Gomès accourut apportant le dessert.

— Mon ami, lui dit le comte, veuillez prier le senor Truxillo de me faire l'honneur de monter ici.

Gomès disparut. Cinq minutes après son patron entra, le bonnet à la main.

Le comte alors, sans affectation, s'arrangea pour diriger la lumière de la lampe sur les traits du cabaretier, tout en demeurant lui-même dans l'ombre.

— Ah ça! lui dit-il, qu'ai-je appris mon hôte... Vous vous êtes privé, pour nous, de votre souper?

— Je n'ai aucun mérite à cela, senor... Il y a longtemps que je ne mange plus.

— Mais vous buvez encore, je suppose?

— Le moins possible.

— Cependant, s'il me prenait fantaisie de goûter à votre meilleur vin, vous ne refuseriez pas de m'aider à en tarir deux ou trois flacons?

Le mélancolique hôtelier s'écroula un peu.

— Votre Seigneurie me comble, balbutia-t-il.

— Surtout, point de Seigneurie entre nous! fit Cornelius avec un rire pesant. Je ne suis qu'un modeste orfèvre, c'est-à-dire un négociant comme vous. Touchez là. Vous nourrissez vos contemporains, j'orne les miens pour les embellir... Nous sommes confrères.

— Ah! dit-il, senor, que vous êtes heureux d'avoir l'humeur aussi gaie.

— Ma foi, oui! j'aime à rire... Je ne m'en défends pas. Et vous, mon hôte?

— Moi, soupira l'aubergiste, j'ai des soucis.

— Alors, sus aux flacons! Courez! Volez, mon compère!... Le bon vin réjouit le cœur de l'homme, à ce qu'affirme l'Écriture.

Le cabaretier sortit à reculons et prit incontinent le chemin de la cave.

— Que penses-tu de ce gaillard-là? demanda le comte à Landry.

— De Truxillo? Ma foi, je pense que c'est un homme superbe... Quels muscles, monsieur, quelles épaules! Il était né pour porter la cuirasse...

Le comte sourit.

— J'ai lieu de croire, en effet, dit-il, qu'il a de la vocation pour le métier des armes.

— Comment cela?

— Je te parlais tout à l'heure des quatre

assassins qui m'ont si bien accommodé, il y a six semaines, à Madrid?

— Oh! oh! fit l'écuyer, qui se dressa tout pâle, est-ce que, par hasard?...

— Mon Dieu, oui! Le senor Truxillo était du nombre. Il est donc évident que ce drôle est une créature de don Diaz et qu'en nous logeant ici, nous nous sommes fourrés dans la gueule du loup.

III

DEUX CENT FLORINS DE HOLLANDE

En apprenant que Truxillo était un des assassins de son maître, Landry se prit à réfléchir, puis il s'approcha du mur et décrocha sa rapière.

— Holà! s'écria le comte en riant, fais-moi le plaisir de te rasseoir.

— Permettez... balbutia l'écuyer entre ses dents serrées par la colère.

Je ne permets rien. Es-tu fou? ne vas-tu pas tuer mon hôte, à présent!

— Si je ne le tue pas à présent, murmura Landry, vous serez forcé de le tuer dans dix minutes.

— Pourquoi?

— Parce qu'avant dix minutes il vous aura reconnu.

— Sous cette barbe noire et dans cet accoutrement? Impossible.

(A suivre.)

pour voir un jour son héritière, après une étape de près d'un siècle, accoucher de cette souris.

Sans doute, en 1875, il est heureux pour la République que le parti radical, faisant taire ses revendications légitimes, ait, dans un but tout patriotique, cédé devant la voix autorisée de Gambetta pour resserrer en un faisceau compact les forces républicaines et faire voter ainsi la Constitution qui proclamait la République, le gouvernement légal du pays.

C'était tout ce qu'on pouvait faire avec cette assemblée élue dans un jour de malheur, et à l'impossible nul n'est tenu.

Mais, à présent que les réactionnaires ont été en grande partie évincés du Parlement et de l'administration du pays, par la volonté du peuple souverain; à présent qu'un César ou un prince de sacristie ne peut plus espérer monter sur un trône que la nation elle-même a brisé, et dont le récollement ne résisterait pas huit jours sous le poids des fureurs populaires, il est temps que la République devienne enfin une réalité et qu'elle soit établie sur des bases vraiment démocratiques.

Car ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra être à tout jamais indestructible.

Aussi, tant qu'il le faudra, c'est-à-dire jusqu'à ce que nos légitimes revendications soient écoutées et nos vœux les plus chers accomplis; oui, tant qu'il nous restera une voix ou une plume pour la réclamer, nous ne cesserons de demander la révision de la Constitution, et une révision sérieuse, au grand jour, à la face du pays, qui nommera lui-même une Assemblée à laquelle il donnera le mandat de constituer. Si les opportunistes, qui prétendent y voir clair, ne se hâtent pas d'ouvrir les yeux, et d'écouter enfin la voix souveraine du peuple, leurs résistances seront brisées et leurs écharpes de représentants du peuple jetées aux gémonies.

Tout ce qu'ils peuvent espérer, c'est de n'y être pas jetés aussi.

## Dernière Heure

BRUXELLES, 10 heures soir. — Le bruit court que le roi a signé la révocation de M. Buis, bourgmestre de Bruxelles.

Je vous transmets ce bruit sous toutes réserves.

La chambre syndicale des voyageurs de commerce a voté une déclaration invitant le commerce général à ne pas donner suite aux instigations d'une certaine presse contre les négociants bruxellois.

Le National continue à publier des articles d'une extrême violence contre le roi et la reine.

Les officiers chinois qui sont arrivés, il y a quelques jours, ici, sont allés visiter Anvers et Liège.

LONDRES, 11 h. soir. — On télégraphie de Wady-Halfa à l'agence Reuter: « 250 hommes de l'infanterie montée sont arrivés et sont repartis immédiatement. »

« On a reçu de nouvelles lettres de Gordon par la voie de Massouah. Ces lettres ne contiennent rien de nouveau si ce n'est que le colonel Stewart a été blessé légèrement et qu'il est rétabli. »

SAINT-PETERSBOURG, 29 septembre. — Répandant à l'assertion d'un journal de Paris, d'après laquelle la Russie substituerait, à un moment donné, à son intervention diplomatique dans le conflit franco-chinois une intervention militaire, le Journal de Saint-Petersbourg écrit :

« Il est d'autant moins question d'une intervention militaire, que, jusqu'ici, il n'y a même pas eu d'intervention diplomatique, ni la Chine ni la France ne l'ayant réclamée. »

Le journal russe déclare ensuite que la note du Times, relative à une alliance entre la France et la Russie, dans le but de faire le partage de la Chine, est une invention de haute fantaisie.

## LA RÉUNION DE VILLARS

Comme nous l'annoncions hier, la réunion convoquée par le citoyen député Girodet pour rendre compte de son mandat, a eu lieu dimanche à Villars, à 5 heures après-midi.

Après la constitution du bureau dont la présidence est confiée au citoyen Aubert, maire de la commune, le député de la 2<sup>e</sup> circonscription a pris la parole et a, pendant plus d'une heure, exposé ses différents votes à la Chambre ainsi que ses appréciations sur la politique gouvernementale.

Il a été accueilli de la façon la plus sympathique.

Plusieurs électeurs ont ensuite posé à leur représentant des questions auxquelles il a répondu au milieu d'unanimes applaudissements.

Nous constatons avec plaisir que ce ne sont pas seulement les citoyens de Villars qui assistaient à cette séance, mais que des électeurs appartenant à d'autres communes avaient tenu à faire acte de dévouement civique en venant, malgré l'éloignement, parfois assez considérable, écouter les bonnes paroles de leur député.

Un vote, déclarant que les électeurs de Villars continuaient leur confiance au citoyen Girodet, qui a fidèlement rempli son mandat, a été voté à l'unanimité et aux cris de : Vive la République.

Avant la clôture, quelques paroles en faveur de l'union des républicains sur le terrain des réformes sociales ont été prononcées par le citoyen Albert Pétré et ont provoqué le plus chaleureux accueil de la part de la réunion.

« A l'union républicaine des opportunistes, basée sur l'absence de principes et la complicité de ceux qui n'ont jamais connu les idées démocratiques, il est temps, a dit le citoyen Albert Pétré, d'opposer l'union des républicains, de ceux qui veulent sincèrement la justice et la liberté ! »

En résumé, excellente journée pour la République.

## A TRAVERS LYON

La classe de 1879. — Les militaires de la classe de 1879 qui tenaient garnison en Afrique ont été renvoyés hier dans leurs foyers.

Chute malheureuse. — Dans la journée d'hier, vers neuf heures du matin, madame Delbeau est tombée sur la voie publique, prise d'une attaque de nerfs. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, elle a été conduite à son domicile.

Attaque nocturne. — M. Mauzat, demeurant rue des Gloriettes, 8, passait hier soir à onze heures avec sa femme sur le quai de Serin, lorsqu'il furent subitement assaillis par le nommé Augustin Favre, qui était accompagné de

cinq à six vauriens de son espèce, qui auraient pu leur faire un mauvais parti, quand les gardiens de la paix en tournée de service sont arrivés assez tôt pour arrêter le principal auteur de cette lâche agression, les autres ayant jugé prudent de s'enfuir.

Espérons que la police ne tardera pas à mettre la main sur ces rôdeurs.

Accident. — Hier, à 8 h. du soir, une voiture a renversé, dans la rue Tête-d'Or, la dame Hortense Exbarin. Relevée par des passants, elle a été conduite dans une pharmacie voisine où elle reçut les meilleurs soins et a pu ensuite regagner son domicile.

Rebellion. — Pierre Combaut, restaurateur, a été conduit à la Permanence sous l'inculpation de menaces envers un officier ministériel dans l'exercice de ses fonctions.

Vol. — Laurent G..., demeurant rue Crillon, n° 35, a été arrêté sur la réquisition de M. Garin, propriétaire à Lyon, chemin de la Grande Combe. Laurent G... est inculpé de vol de fruits.

Les gardiens de la paix, en tournée de surveillance sur la place Tolozan, ont rencontré une petite fille, âgée de 4 ans, qui n'a pu indiquer le domicile de ses parents. Elle a été conduite à l'hospice de la Charité.

Mort subite. — Depuis quelque temps, les locataires de la maison portant le n° 83 de la montée de la Grand'Côte, étaient surpris de ne plus voir la dame Marguerite Farlay, qu'ils avaient l'habitude de voir chaque jour et avec qui ils se trouvaient en bonnes relations. Quel fut leur étonnement lorsqu'en voulant pénétrer chez cette dame on la trouva morte dans son lit.

M. le docteur Lortet, appelé, a constaté que la mort a été occasionnée par une maladie à la suite d'un cancer au sein.

Hier soir, à 7 heures, un marchand ambulant longeant la grande-rue de la Guillotière a été renversé par une voiture de place. Transporté dans une pharmacie voisine, il a reçu les premiers soins, puis a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Hier, pendant que le propriétaire d'une épicerie de la grande-rue de la Guillotière vaquait à ses occupations, un jeune filou s'introduisit subrepticement dans l'établissement et se disposait à faire main basse sur la recette de la journée contenue dans le tiroir du comptoir, lorsque M<sup>me</sup> X..., qui n'avait perdu de vue aucun de ses mouvements, s'écria : « Je crois que vous êtes après me voler. »

## LOIRE

Les ouvriers sans travail. — La délégation nommée à l'effet d'entretenir le préfet et le maire relativement à la situation faite aux nombreux ouvriers stéphanois absolument sans ressources depuis de longs jours, a été reçue à la préfecture et à la mairie.

Si nous en croyons nos renseignements, le préfet aurait raconté aux délégués qu'il éprouve une grande peine en pensant aux misères sans nombre des malheureux ouvriers stéphanois privés de travail depuis de longs jours. L'administration départementale, aurait-il ajouté, ne peut que plaindre et n'a aucun moyen pour remédier à ce triste sort de gens aussi intéressants.

La municipalité, a-t-il dit en terminant, se serait préoccupée de la question et aurait adopté l'idée d'un emprunt nouveau dont le montant servirait à couvrir les frais de travaux

pour lesquels seraient employés les ouvriers sans travail.

Nous ne mettons pas en doute les excellents sentiments de sympathie de M. le préfet pour les victimes de la crise industrielle de Saint-Etienne, mais nous craignons fort que les paroles de M. le préfet, relativement à un emprunt dont etc., etc., ne soient que des paroles.

L'administration municipale actuelle nous a montré, depuis qu'elle est en fonction, que les paroles et les promesses de M. le préfet pèsent bien peu dans ses délibérations.

Avis aux réservistes. — Les réservistes et territoriaux des sections de secrétaires d'état-major et de recrutement, de commis et ouvriers militaires d'administration et d'infirmiers militaires, des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> régions, qui appartiennent aux classes appelées en 1884, à faire une période d'instruction, seront convoqués par ordre d'appels individuels d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1885 pour accomplir ladite période.

Les dates de convocation seront fixées par MM. les généraux commandants les corps d'armée intéressés, en tenant compte des exigences du service et du degré de sécurité résultant de la disparition du choléra dans chacune des régions ci-dessus mentionnées.

Accident de tramways. — Un grave accident s'est produit hier matin, vers 5 h. 17, un peu après la Ricamarie, en face de la verrerie.

Un voiturier de M. Dupuis, marchand de bois à Bellevue, le nommé Bouchet, conduisait à Firminy un char de buttes. Un brouillard épais enveloppait la route; Bouchet était assis sur un de ses chevaux.

Derrière, venait le premier train de Saint-Etienne à Firminy. Par suite de l'intensité du brouillard, le mécanicien n'aperçut pas assez à temps le chargement qui, du reste, eût dû se trouver en dehors de la voie. Le train vint butter contre la voiture; la secousse jeta Bouchet à terre si malheureusement qu'il fut accroché par les roues de l'arrière-train du véhicule et traîné l'espace de quelques mètres. En même temps les buttes perforaient le devant de la machine assez fortement pour blesser aux jambes le mécanicien.

On stoppa et on se porta au secours du malheureux voiturier qui fut relevé dans un état désespéré. Il avait au ventre une horrible blessure; il a expiré quelques minutes après sans avoir pu prononcer une parole. Le cadavre a été transporté à l'hôpital de la Ricamarie.

Cet accident a produit une vive émotion parmi les voyageurs, qui n'ont pas eu à souffrir du choc.

Ajoutons qu'un des chevaux de M. Dupuis a été renversé par la secousse et a eu une jambe brisée.

Empoisonnement. — Le nommé Jean Berger, septante-quatorze ans, manoeuvre, rue de la Grange-de-l'Œuvre, 29, a été trouvé inanimé, hier, vers deux heures de l'après-midi, dans un dépôt de buttes appartenant à M. Dupin, rue d'Annonay.

Il a été transporté immédiatement à la pharmacie Mandon, où des soins lui ont été prodigués, et de là à son domicile, où M. le docteur Deville, appelé aussitôt, a constaté que le malheureux avait mangé des champignons vé-néneux.

L'état de Berger est grave.

Anciens militaires. — Les anciens militaires réformés par congé n° 1 avec gratification renouvelable, de Paris et des départements, sont invités à faire parvenir leurs feuilles de pétition au siège central, rue de la Charbonnière, 32, Paris.

Pour le comité :  
Le président, GERCH.

LE

# PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

— Non, pour un communard, un communard des plus dangereux, après lequel la police court depuis six mois. Beaucoup de ces misérables ont poussé la profanation jusqu'à revêtir le costume ecclésiastique, afin de se dérober aux poursuites, et on a eu un instant l'idée...

— C'est donc un vieux? demanda Réginald, à qui l'âge de son professeur semblait phénoménal.

— Le plus curieux, c'est qu'au contraire, ce coquin est tout jeune, répliqua l'abbé sans se vexer. C'est le fameux Aronelli, l'organisateur du comité central. Un Italien.

— Naturellement, fit observer le marquis, tous étrangers!

— En effet, appuya complaisamment l'abbé. Quand ils n'étaient pas Italiens, ils étaient Polonais.

— Ou Prussiens, ajouta le marquis.

Mais l'abbé tenait à continuer son récit. Il raconta qu'on avait cru voir ce criminel errant dans la rue même. En le reconnaissant, car sa photographie est dans tous les postes, un sergent de ville avait appelé deux de ses confrères pour l'appréhender, mais il avait disparu subitement sans qu'on pût deviner où il s'était réfugié. Dans quelque cave, probablement. En attendant qu'il se montrât, on avait gardé les deux extrémités de la rue, et toute personne qui en sortait ou y pénétrait était minutieusement interrogée. J'ai subi le sort commun, conclut-il, mais vous comprenez s'il m'a été facile de me disculper. J'avais eu affaire à un agent trop zélé. Voilà tout. Cet Aronelli a vingt-trois ans; il est grand, brun, tandis que moi...

— Vous êtes tout blanc, fit remarquer le petit Fernand que cette aventure amusait.

— Mon Dieu! fit Yvonne un peu effrayée, comme ce doit être terrible de se trouver tout à coup face à face avec un pareil homme qui vient vous demander asile, le couteau sur la gorge.

— Georges Cadoudal n'a pas hésité à employer ainsi la violence, afin d'obliger une vieille femme à le loger pour une nuit; mais son motif était noble. Il s'agissait du salut de la France, dit le marquis.

L'abbé, qui ne lâchait pas son fil, se reprit à le dévider:

— La présence de cet Aronelli dans le quartier est d'autant plus extraordinaire qu'il passait depuis longtemps pour avoir été fusillé.

— Je l'ai lu, en effet, dans les journaux, appuya le marquis. Il était, paraît-il, mort très lâchement.

— Tous ces gens-là meurent lâchement, dit l'abbé. Mais, lâchement ou non, celui-là n'est pas mort le moins du monde, et on vient de découvrir que depuis plus de six mois il se promène incognito dans Paris, où il vit grassement du fruit de ses rapines.

— Est-ce qu'il a beaucoup volé? demanda Yvonne, qui s'intéressait à ces détails comme à une histoire de brigands.

— Des millions, répondit l'abbé.

— Il n'a donc pas d'état, ce misérable? s'informa la jeune fille, imbue de cette idée qu'un communard et un chauffeur de la bande d'Orgères pouvaient n'être qu'une seule et même personne.

Si fait, il est sculpteur, dit Cornavin très au courant du personnel de l'insurrection, grâce à la collection de brochures inspirées par le mouvement du 18 mars et qu'il avait entassées chez lui.

— Sculpteur! Vous voulez dire tailleur de pierres? fit observer Yvonne.

— Non, insista l'abbé, statuaire. Il a ex-

posé. Le gouvernement de l'empire, qui a fondé toujours protégé les révolutionnaires, a même eu la faiblesse de lui accorder une médaille au Salon de 1869, pour une statue quelconque.

— Parfaitement, une *Druidesse*. Je me la rappelle, dit le marquis. Souviens-toi, Yvonne. Nous l'avons vue ensemble. Elle était à gauche en entrant par la porte principale du palais de l'Industrie. La femme était assise, la tête penchée, couronnée de feuilles de chêne, le bras droit tombant, une serpe à la main. C'était ma foi très remarquable. Le gredin!

— Mais dans quel but s'amuse-t-il ainsi à voler, puisqu'il a assez de talent pour vivre? interrogea Yvonne. C'est incompréhensible.

— Ah! vous savez, mademoiselle, l'ambition! répliqua l'abbé, sans trop savoir ce qu'il disait. D'ailleurs, c'est un Italien. Les Italiens, est-ce qu'on sait jamais ce qu'ils pensent?

— Enfin, objecta mademoiselle de Curval, qui ne voulait pas rester sur un nonsens, quel avantage a-t-il à se cacher depuis six mois dans les caves, quand il pourrait mener une vie honorable à composer de belles statues ou de beaux bustes comme celui que M. Birague vient de...

(A suivre)

**Coups et blessures.** — Pierre Bourcier, trente-quatre ans, ouvrier mineur, maison Piat, à la Jomayère, a été l'objet d'un procès-verbal pour coups et blessures à sa femme.

**Accident de voiture.** — Hier matin, à neuf heures et demie, au lieu dit la Guinguette, sur la route de la Talaudière à Saint-Chamond, une voiture, conduite par le sieur Vincent, a accroché celle du sieur Jacques Villemagne, cultivateur au Pin-Rond, commune de Saint-Chamond.

Villemagne avait avec lui sa femme; dans la voiture se trouvaient deux porcs et une chèvre. L'essieu a été brisé; la femme Villemagne a reçu de graves blessures à la main gauche, au genou et à la tête.

**Eden-Concert.** — M. Bonnardel, directeur de l'Eden-Concert a versé entre les mains de M. Soulier, percepteur du droit des pauvres, la somme de 211 fr. 25.

Cette somme représente le produit d'une représentation donnée dimanche, de deux à quatre heures, au bénéfice des ouvriers sans travail.

## VARIÉTÉ

### Qu'est-ce que la Question sociale ?

Qu'est-ce donc que cette formidable, éternelle et terrible question sociale? formidable, parce qu'elle intéresse tous les peuples du monde, éternelle, parce que depuis plus de mille siècles elle dort d'un léthargique sommeil sur tous les tapis verts et sous tous les lambris des monarchies: rois, empereurs et républiques; terrible, parce qu'elle se réveille, que le riche la considère comme un anthropophage et qu'il en a peur!

Et cependant, cet hydre social qui ressuscite quand on l'écrase, ce polype qui nous étirent sans nous étouffer, ce monstre terrestre à la gueule béante qui ne dévore personne, n'a rien de monstrueux que la fausse intention qu'on lui prête, car la question sociale est pacifiquement résoluble sans saper la famille, sans effondrer la propriété, sans liquider la fortune, sans ébranler la société; et qui plus est sans emprunt national, sans impôt forcé, sans bouleversement d'équilibre budgétaire, sans révolution sociale et sans renversement de République.

Dans l'histoire moderne, les Pascal, les Veltaire, les Rousseau, les Diderot combattant par la plume, les jésuites, les molinistes et les despotes ont posé la première pierre du socialisme dans le palais des rois et du Vatican, sous la forme du libéralisme social.

De 1830 à 1848 a surgi le phalanstérisme; de 1848 à 1851, nous avons vu successivement éclore le cabétisme, le proudhomisme, le communisme et l'extinction du paupérisme.

Comme les Victor Cousin et les Renan, tous ces hommes d'intelligence et d'audacieuse énergie, Cabot, Proudhon, Bonaparte, se sont égarés dans la métaphysique, impasse du théologisme ou du philosophisme. Tous s'étaient dissimulés derrière les nœuds du sophisme, en faisant miroiter au regard fasciné du peuple crédule, le mirage trompeur d'abstraites théories spiritualistes ou utopistes. Aussi, pas un d'eux n'a fait avancer la question d'un pas dans le domaine de la pratique gouvernementale.

Or, la question sociale est une question d'économie budgétaire, non pas une question philosophique, littéraire ou un tournoi d'éloquence oratoire.

De la théorie socialiste, il faut qu'elle passe dans la pratique rationnelle, et ne saurait être résolue autrement que par une opération mathématique, une disposition spéciale du budget politique et la bonne volonté du gouvernement.

De 1870 à 1882, la France a vu se produire les Louis Blanc, les Thiers et les Gambetta, de grands tribuns d'éloquence de la tribune se posant en champions du libéralisme, de l'opportunisme, du républicanisme, du radicalisme et même du socialisme.

L'un préconisait l'association ouvrière comme un spécifique social; l'autre, la société de secours mutuel et la sagesse politique comme le magique onguent du paupérisme, et le dernier, l'assurance mutuelle comme la panacée universelle du chômage, de la maladie et de la misère.

Plus récemment, la féconde loi des syndicats professionnels nous promettait les fleurons de l'Eden et les délices de Capoue. Elle devait faire, selon Jules Ferry, monts et merveilles, garantir l'ouvrier des conséquences précaires du chômage, répandre le miel de l'aisance sur la levure du travailleur, extirper la vagabondage, abolir la mendicité, sauver la France du socialisme, etc., etc.

Enfin, un vieux vétéran de 1848, qui avait pansé les blessures du travailleur sur l'échafaudage du travail, essuyé ses sueurs sur l'édifice de la fraternité sociale, Martin Nadaud ne voyant que peines, labeurs et privations dans le présent, ne prévoyant que l'hôpital ou la mendicité dans l'avenir, a déposé à la Chambre des députés, dans un but d'humanité républicaine, le projet de loi sur la création de la caisse nationale de retraite pour les invalides du travail, projet qui pourrait réaliser selon lui l'idéal du bien-être populaire et résoudre pacifiquement et législativement l'éternel et incompréhensible problème de la question sociale.

(A suivre.)

Pris ainsi la main dans le sac, notre voleur balbutia quelques excuses et se sauva à toutes jambes.

Hier matin, le sieur Joseph Poncet, cordonnier, demeurant rue Thomassin, a été pris d'un malaise subit, qui a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Le sieur Saccapi, garçon limonadier, a été mordu à la jambe droite par un chien que l'on croit atteint d'hydrophobie.

Conduit à la pharmacie Laviot, il y a reçu tous les soins que nécessitait son état.

## ENTERREMENT CIVIL

Les familles Rique, Chol, Vincent, David et Nevel vous prient d'assister aux funérailles civiles du citoyen Eugène-Paul Rique, qui auront lieu aujourd'hui 30 courant à deux heures 3/4, rue Sébastien-Gryphe, 132.

Les chauffeurs-mécaniciens sont cordialement invités à y assister.

## BOURSE DE LYON

Lyon, le 27 septembre 1884.

Bourse de lundi somnolente. Les cours regagnent vivement le terrain perdu, les baissiers paieront encore en liquidation les frais de la guerre. A vrai dire, ils devaient s'y attendre. Après deux grandes émissions réussies haut la main, d'autres encore étant prêtes à sortir des cartons, on ne pouvait vraiment pas s'attendre à un mouvement de recul.

Le marché est du reste tellement biaisé, qu'il faudrait le croiser, pour qu'il baisse sérieusement, que les Chinois viennent assiéger Paris. Nous n'en sommes pas encore là, malheureusement pour les boursiers, mais fort heureusement pour nous.

4 1/2 ferme à 109,05. 3 0/0 78,70 bien tenu. Egyptienne unifiée 305 grâce à l'appui évident de l'Angleterre. Crédit Lyonnais 550 résistante. Bonne contenance de la Banque ottomane à 580,62. Saragosse à 419,37. Nord-Espagne 530.

### Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1880	1090
Communales 1879	185
Ville de Paris 1869	1810
— 1871	1810
Ville de Marseille	472 50
Foncières 1877	325
— 1879	325
— 1883	325
Fusion ancienne	16
— nouvelle	16
Dombes anciennes	1392 50
— nouvelles	1392 50
Lombardes anc.	585
— nouvelles	585
Saragosse	417
Nord-Esp. 1 <sup>er</sup> hyp.	585
— 2 <sup>e</sup> —	585
Portugaise	585
Suez 5 0/0	1931
Raux 3 0/0	101 1/4
Omnibus-Tramv.	101 1/4

### Bourse de Paris

3 0/0 français	78 50	Mob. esp. jouis.	150
3 0/0 amortissable	80 51	Foncière Lyon.	185
3 0/0 nouveau	80 51	Banque ottomane	581
5 1/2 0/0 (1883)	109 07	Banque autrichienne	467
4 0/0 italien	96 79	Banque hongroise	467
4 0/0 espagn. ext.	61	Lyon	1237
5 0/0 turc	31	Antichien	635
Egypt. 6 0/0 (1877)	306	Lombard	318
Banque de France	5010	Saragosse	417
Credit foncier	1323	Nord-Espagne	585
Credit mobilier	300	Suez	1931
Credit lyonnais	550	Gen.-Solid. à Londres	101 1/4

## Tribune libre

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES SYNDICATS  
Salle Rivoire, avenue de Saxe

La séance est ouverte sous la présidence du citoyen Denonfoux, polisseur, ayant comme assesseurs les citoyens Jacquet, boulonnier, et Boss, robinetier, et, comme secrétaire, le citoyen Perrillat, maroquinier.

Le président remercie les syndicats d'avoir répondu à l'appel des fédérations, et surtout d'avoir compris que, dans la situation actuelle, cette réunion avait une grande importance.

Le maire ayant refusé la lecture d'une pétition émanant des deux fédérations, il importe de prendre des mesures pour assurer d'une manière équitable et surtout sans blesser les travailleurs, la répartition des secours puisqu'il y a impossibilité d'avoir du travail pour le moment.

Le citoyen Pays fait entrevoir la situation du travailleur obligé de se transporter dans une mairie quelconque, ou quelquefois ses démarches sont mal reçues; il est certain que la masse des travailleurs se refuse à le faire.

Il importe donc que les syndicats prennent la défense de tous les travailleurs en général, qu'ils soient syndiqués ou non.

Le citoyen Leblanc parle dans le même sens, tout en regrettant que les travailleurs ne comprennent pas l'importance et la nécessité de se grouper.

Les citoyens Charvet, Blanc et Guettat parlent dans le même sens.

Le citoyen Pays dépose la proposition suivante :

Les syndicats lyonnais, au nombre de 32,

réunis en assemblée plénière, salle Rivoire, demandent que dans les commissions de répartition pour les secours, il soit pris autant de travailleurs syndiqués que possible, et que les listes apportées par les divers syndicats et signées du conseil d'administration soient reçues à la commission, sans enquête, les bureaux répondant des travailleurs, syndiqués ou non qui sont dessus.

Ladite proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La proposition suivante est aussi adoptée : Les syndicats lyonnais, réunis salle Rivoire protestent énergiquement contre la conduite du maire et de la majorité du conseil municipal qui ont refusé d'admettre la lecture de la pétition émanant des fédérations syndicales.

Sur la proposition d'un délégué des teinturiers, l'assemblée adopte l'impression de listes de souscriptions en faveur des ouvriers sans travail.

Le citoyen Charvet, teinturier, demande qu'il soit envoyé de ces listes au gouvernement et au président de la Chambre. Cette proposition est adoptée à la majorité.

Sur la proposition du citoyen Dizier, il sera fait une collecte pour les ouvriers sans travail.

Ladite collecte produit 11 fr. 65 centimes. On passe ensuite à la nomination de la délégation chargée d'aller à la mairie.

Sont élus, les citoyens Charvet, Denonfoux, Guettat, Leblanc et Baussuzet.

Le secrétaire de la réunion,  
PERRILLAT.

## CERCLE DE L'UNION SOCIALE De la Croix-Rousse

Dans sa réunion de samedi, 20 septembre, sous la présidence du citoyen Aiglon, le cercle de l'Union sociale a discuté : *La situation économique d'une nation est-elle subordonnée à son organisation politique ?*

Les orateurs établissent que l'économie d'une nation représente sa richesse, c'est-à-dire sa production et sa consommation. Au début de la civilisation, l'économie des peuples fut le résultat de la conquête et de l'esclavage, d'où l'opulence des forts et la misère des faibles.

Plus tard, la force, impuissante à maintenir son joug de fer, s'allia aux prêtres pour prêcher aux populations opprimées le sacrifice de leurs biens, de leurs travaux en échange de jouissances futures dans un monde idéal.

Depuis notre grande Révolution, rois et prêtres ont perdu de leur puissance. Devant l'imprimerie, la vapeur, l'électricité, ils ont dû abandonner une partie de leurs monopoles et privilèges. La distribution des richesses nationales est devenue plus générale, plus équitable; la vie moyenne s'est accrue, mais cette situation économique, quoique améliorée, n'en est pas moins déplorable.

Il y a trois éléments de production : la terre, l'industrie, le capital.

1° La terre, qui la travaille? Le malheureux paysan qu'on écrase d'impôts, à qui l'on prend les enfants pour les faire égorger; quand ce n'est pas en Europe, c'est en Afrique, au Mexique ou au Tonkin.

2° L'industrie, qui la rend prospère? De malheureux ouvriers vivant au jour le jour, dans la profondeur des mines, dans des ateliers qui sont des bagnes et ne gardant pour économistes que la triste perspective de mourir dans un hôpital ou dans un hospice.

3° Le capital, résultat de travaux antérieurs, quelquefois honnêtes, mais bien souvent de la fraude et de l'exploitation. Le capital aux mains de quelques-uns sert à maintenir la servitude du plus grand nombre par le salariat.

Toutes ces iniquités sont dues aux institutions politiques, et seules les institutions républicaines peuvent les faire disparaître.

Pour que la situation économique de la France, particulièrement, soit ce qu'elle devrait être, c'est-à-dire que la richesse nationale soit répartie suivant le travail, il faut remplacer son organisation politico-religieuse, qui est le triomphe de l'argent, de la superstition et de la tyrannie par une organisation démocratique qui sera le triomphe de la liberté et de l'association sous toutes ses formes.

Le Cercle de l'Union, partageant à l'unanimité ces principes, recommande vivement à tous les travailleurs de se grouper, se réunir et discuter leurs légitimes revendications, afin de les voir aboutir dans un avenir prochain. Mais ce qu'il importe avant tout, c'est qu'ils se pénétrant bien que la situation économique de la France dépend de son organisation politique; qu'il faut que notre Constitution monarchique soit remplacée par une Constitution républicaine donnant la liberté aux communes, ce qui permettra par l'association la répartition équitable des richesses à ceux qui les produisent.

Le secrétaire, CHEVALIER.

### Chambre syndicale des ouvriers charpentiers

La chambre syndicale des ouvriers charpentiers de la ville de Lyon tient un registre ouvert tous les jours, de huit heures du matin à neuf heures du soir, à seule fin d'avoir les noms et adresses de tous les ouvriers sans travail de la corporation. Salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

### Chambre syndicale des ouvriers menuisiers de Lyon

La commission de résistance, vu l'abaissement des salaires, rappelle à la corporation

que la maison Grosland a été mise à l'index, à la date du 8 courant, par suite du refus de cette maison de payer le tarif de 1880.

Elle invite en conséquence tous les ouvriers de la corporation de s'abstenir d'aller y travailler jusqu'à ce qu'elle soit revenue à payer le tarif.

La commission invite instamment ses collègues, qui n'ont pas cru devoir quitter le travail dans cette maison, à assister à la réunion de la commission, qui aura lieu mardi 30 courant, à huit heures du soir, au siège de la chambre syndicale, rue Molière, 13, afin de chercher ensemble un terrain de conciliation.

La Commission.

### Classes 1875-1877

Les réservistes dispensés par une circulaire ministérielle parue le 15 août, et convoqués à l'impromptu par de nouveaux ordres, ont, dans une réunion tenue hier soir, protesté contre la situation qui leur est faite par la nouvelle convocation.

Lyon, le 29 septembre 1884.

### Bal des Appréteurs réunis

La commission renouvelée à la corporation que son septième grand bal annuel aura lieu le 4 octobre, de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

La commission n'a rien négligé pour que son bal ait le plus d'éclat possible.

Elle s'est en outre assuré le bienveillant concours de la Cécilienne sous l'habile direction de M. Poulet.

Orchestre nombreux sous la direction de M. Bagarre, doublé d'un quatuor de trompes de chasse.

Nota. — Une grande tombola sera tirée à deux heures du matin; prix du billet: 25 c.

On peut souscrire aux adresses suivantes: au siège, comptoir de l'Étoile, rue de Sèze, 4; MM. Guillet, rue Vieille-Monnaie; Bériz, place Voltaire; comptoir Laquet, rue Montcey, 151.

La commission siège les lundi, mercredi et samedi, de huit à dix heures du soir.

Le Secrétaire, L. LIOBARD.

### Bal de l'Alliance des cuirs et peaux

La corporation est informée que son troisième grand bal annuel, donné au bénéfice des ouvriers sans travail de la corporation, aura lieu le 25 octobre prochain, au palais de l'Alcazar, de dix heures du soir à cinq heures du matin.

L'orchestre, composé de soixante musiciens, et doublé d'un quatuor de trompes de chasse, sera dirigé par M. Bagarre, lauréat du Conservatoire de Paris.

Sont nommés membres du bureau: Les citoyens Issartel, président; Guettat et Michaud, secrétaires; Villard et Gaston, trésoriers.

La commission renouvelée à la corporation que tous les bénéfices que produiront le bal et la tombola seront pour les ouvriers sans travail, et qu'elle compte sur le concours de tous les citoyens pour mener à bien cette fête de solidarité.

### Bal de l'Ameublement réuni

La commission renouvelée que son cinquième grand bal annuel aura lieu le 11 octobre, au palais de l'Alcazar, de dix heures du soir à cinq heures du matin.

L'orchestre, composé de cinquante musiciens, sera dirigé par M. Bagarre, lauréat du Conservatoire de Paris.

La commission s'est assuré le bienveillant concours de la Fanfare gauloise, sous l'habile direction de M. Louis Avon, ainsi que d'un quatuor de trompes de chasse.

Une magnifique tombola sera tirée à deux heures du matin.

Rien ne sera négligé pour donner à ce bal son éclat accoutumé par sa brillante décoration.

Des listes de souscription sont déposées au siège, café Chatanay, cours Lafayette, 2; café Ruet, rue de la Barre, 16; café de l'Avenir, rue Duguesclin, angle de la rue Dunoir, comptoir de Genève, avenue de Saxe; café Perrin, rue des Brotteaux, 10.

## A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement clos de murs  
composée de six pièces avec terrasse

Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.



**CIDRE** nous envoyons franco la méthode détaillée pour fabriquer soi-même sans ustensiles particuliers les cidres, bières, vins de raisins secs de 6 à 15 cent. le litre. — Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch, etc. 50 0/0 économie. — Écrire à M. C. BRIATTE fils et Co, négociants, à Prémont, près Rohain (Aisne). Ajouter 15 centimes pour envoi franco.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 7